

Les enjeux d'une évaluation concomitante. L'exemple de l'évaluation du programme FormAvenir dans le canton du Valais

M. Dif-Pradalier, J. Hivert et R. Milani

HETS Fribourg

AIS, Berne, 03.09.2025



Organisation de la présentation

1. Introduction: quelques enjeux de l'évaluation des politiques publiques dans le domaine de l'insertion socio-professionnelle des « jeunes »
 2. Le contexte du mandat
 3. Une méthodologie mixte
 4. Co-construire des indicateurs de succès du programme
 5. Ce que le design de recherche permet... et laisse dans l'ombre
 6. Prolongements possibles du mandat et enjeux encore ouverts
-

1. Introduction: enjeux de définition de l'action d'évaluer et illustration

- **L'action d'évaluer:** c'est définir la valeur de quelque chose (Larousse)
 - Comment définir la « valeur » de quelque chose ? Pour qui et au nom de quoi?
 - C'est donc (essayer de) répondre à la question: est-ce que cela vaut le coup (coût)?
- Dans le domaine du travail social et plus spécifiquement de l'insertion, **comment mesurer l'effet d'une action (le travail d'un-e professionnel-le de l'accompagnement) qui n'a pas (eu) lieu?**





1. Introduction (suite): quelques enjeux de l'évaluation des politiques publiques dans le domaine de l'insertion socio-professionnelle des « jeunes »

- **Les modèles classiques d'évaluation** « cause-effet » simples sont insuffisants pour saisir la complexité des parcours de jeunes
- **Temporalité de l'évaluation:** les évaluations sont souvent menées sur des périodes courtes alors que les effets des politiques publiques dans le domaine de l'insertion peuvent apparaître à moyen ou long terme + difficulté d'attribuer clairement un effet à un dispositif donné
- **Enjeux méthodologiques et choix des indicateurs :** i) articuler méthodes quantitatives et qualitatives et ii) ne pas se limiter à des indicateurs quantitatifs
- **Participation des parties prenantes:** inclure les jeunes eux/elles-mêmes dans l'évaluation et valoriser l'expertise des professionnel·les de terrain.



2. Le contexte du mandat d'évaluation du programme FormAvenir: attentes initiales et co-construction d'indicateurs de succès

➤ Définition de la méthodologie avec le Service de l'action sociale (SAS) du canton du Valais

- Une évaluation concomitante ou in itinere (plutôt que ex post)
- Laisser une place aux jeunes + valoriser les progressions dans leurs parcours
- Pas de groupe de contrôle mais entretiens de suivi avec les jeunes
- Compléments qualitatifs aux critères d'évaluation du *monitoring* renseignés par les professionnel·es et demandés par le SAS
- Une offre « à tiroirs » qui prévoit la possibilité d'un suivi des effets du dispositif sur l'insertion en emploi (via une ré-interrogation des jeunes 9/12 mois après l'obtention du CFC)

➤ Démarche de co-construction d'indicateurs de succès permettant d'engager les parties prenantes dans une dynamique réflexive



3. Une méthodologie mixte

- **Volet quantitatif : questionnaires Lime Survey** pour monitorer l'évolution de la situation individuelle et le suivi proposé
- **Volet qualitatif :**
 - **Entretiens semi-directifs** auprès d'un large éventail d'acteurs et d'actrices impliqué·es dans le programme FormAvenir (SAS, coachs qui accompagnent les jeunes dans les quatre organisations partenaires, jeunes, employeur·euses, enseignant·es)
 - **2 focus groups** (avec SAS et coach·es) pour co-construire les indicateurs de succès (1^{er}) puis pour les évaluer et corriger éventuellement (2nd)
 - **Avec les jeunes: deux vagues d'entretiens, distantes de 1 an, pour mesurer l'impact du programme** dans les quatre domaines d'intervention (professionnel, scolaire, personnel et social)

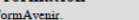
3.1 Volet quantitatif: type de données recueillies et temporalité des récoltes

Fiche de signalement:

- Données sociodémographiques
- Type de formation suivie
- Type de profession visée
- Facteurs de fragilisation
- Réseau social existant

Quand : à l'entrée


LimeSurvey



Partie B: Renseignements généraux sur la personne en formation

Ce bloc vise à obtenir différentes informations sur les jeunes participant à la mesure FormAvenir.

B1. Veuillez renseigner les informations suivantes sur le ou la jeune suivi-e

Date de naissance

Adresse e-mail

B2. De quelle nationalité est le ou la jeune ?

Suisse ☐

Etrangère ☐

B3. De quel permis de séjour dispose-t-il/elle ?

Permis B ☐

Permis C ☐

Permis G ☐

Permis L ☐

Permis F ☐

Permis N ☐

Permis S ☐

☐

Fiche de suivi longitudinal:

- Evaluation 4 axes:
 - Professionnel
 - Personnel
 - Scolaire
 - Social

Quand : chaque 6 mois

LimeSurvey

A2. Sélectionner le trimestre de l'évaluation

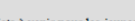
1er trimestre (août - octobre 2023)	☐
2ème trimestre (novembre 2023 - janvier 2024)	☐
3ème trimestre (février - avril 2024)	☐
4ème trimestre (mai - juillet 2024)	☐
5ème trimestre (août - octobre 2024)	☐
6ème trimestre (novembre 2024 - janvier 2025)	☐
7ème trimestre (février - avril 2025)	☐
8ème trimestre (mai - juillet 2025)	☐
9ème trimestre (août - octobre 2025)	☐
10ème trimestre (novembre 2025 - janvier 2026)	☐
11ème trimestre (février - avril 2026)	☐
12ème trimestre (mai - juillet 2026)	☐

Fin de mesure

- Raison d'arrêt de la mesure
- Evaluation:
 - Echec vs succès

Quand : à la sortie





Partie B: Informations de fin de mesure

Ce bloc vise à obtenir des informations sur les raisons de la fin de la mesure et les projets à venir pour les jeunes suivi-e-s.

B1. Raison de l'arrêt de la mesure :

Obtention du CFC/AFP

Rupture : le ou la bénéficiaire n'a pas retrouvé de maître d'apprentissage dans les délais à la suite d'une rupture de formation

Arrêt de la formation : le ou la bénéficiaire ne désire plus poursuivre dans cette voie ou n'est plus en mesure d'assumer les exigences d'une formation professionnelle

Le ou la bénéficiaire ne souhaite plus l'accompagnement FormAvenir

L'organisateur de la mesure met un terme au suivi pour non-collaboration

D'un accord commun entre les deux parties, le suivi s'arrête. Le bénéficiaire a désormais une autonomie suffisante

Un droit a été ouvert à l'OAI qui prend le relais de la prise en charge

Autre

☐
☐
☐
☐
☐
☐
☐
☒

Autre

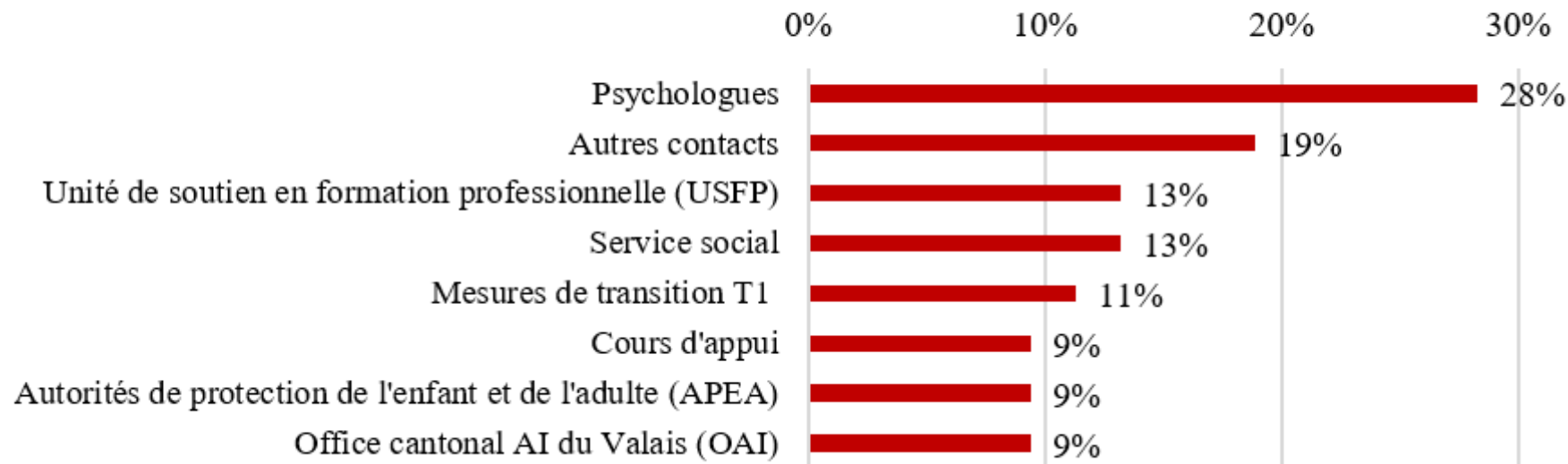
B2.

Coachings réalisés avec le ou la bénéficiaire – si réussite (description)

3.1.1 Les jeunes participant-es au programme: nombre, provenance et réseaux existants à l'entrée

- Selon les données transmises par le SAS, 57 jeunes ont intégré la mesure en première année. Toutefois, les informations disponibles via les fiches de signalement concernent **53 jeunes, réparti-es dans 4 organisations** (ARPI, Nasca, OSEO, Topjoberwallis)
- 39 jeunes (**73,5 %**) orienté-es directement par l'une des 4 organisations prestataires du programme

Graphique 1. Répartition en pourcentage des réseaux existants autour des jeunes tels qu'identifiés par les coach-es (≥ 5 mentions ; plusieurs réponses possibles)

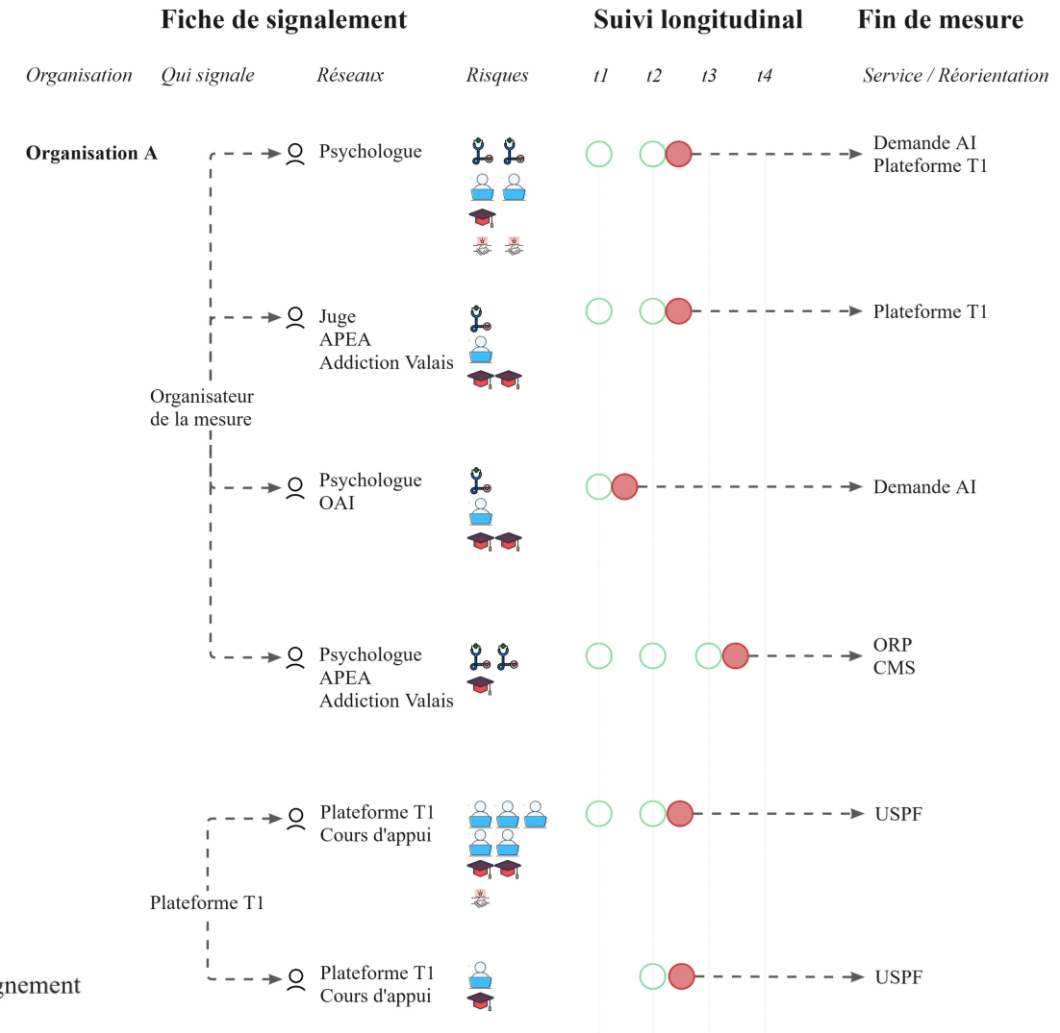
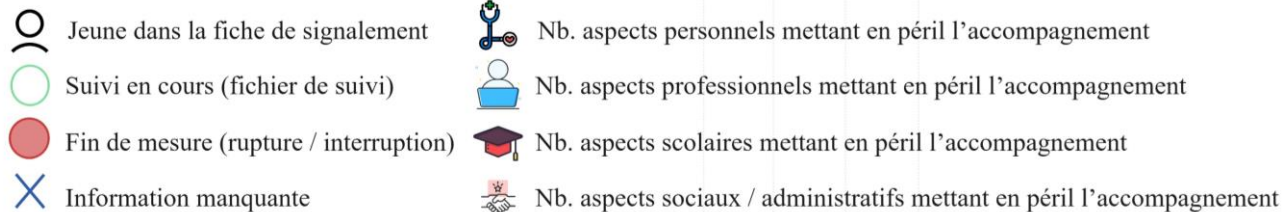


3.1.3 Parcours des jeunes ayant interrompu le programme

➤ Les situations individuelles des jeunes dont la mesure s'est achevée par une rupture ou une interruption:

- **Suivi personnalisé** avec une évaluation au départ, puis tous les 6 mois (T1 à T4)
- **Appui sur le réseau existant** dès l'entrée dans le dispositif
- **Dépistage** des risques selon les axes professionnels, personnels, scolaires et sociaux
- **Capacité de réorientation** vers des services spécialisés à la sortie

Légende :



3.2 Volet qualitatif

- Dans une démarche de **co-construction d'indicateurs de succès** de la mesure :
- Entretiens semi-directifs avec des représentant·es du SAS, des coach·es, des jeunes, des employeur·euses et des enseignant·es
 - Focus group réunissant le SAS et sept professionnel·les œuvrant au sein d'un OP

Acteurs	Nombre d'entretiens	Période
Entretien exploratoire avec le SAS	1	Décembre 2023
Entretiens exploratoires avec des coach·es	4	Décembre 2023
Focus group avec SAS et OP	1	Mai 2024
Entretiens avec les jeunes	9	Septembre 2024
Entretiens avec des employeur·euses	5	Janvier 2025
Entretiens avec des enseignant·es	3	Janvier 2025
Total entretiens (E) + focus group (FG)	22 E + 1 FG	Déc. 23 – Janv. 25

4. Co-construire des indicateurs de succès du programme

➤ Le processus de co-construction a suivi trois grandes étapes:

1) Recueil des critères de jugement des différentes parties prenantes sur ce que signifie le « succès » du programme (*via* entretiens semi-directifs)

2) Structuration par grandes thématiques : ces critères de jugement ont ensuite été regroupés par thématiques clés, reflétant les grands domaines d'impact du programme :

- L'atteinte des objectifs et les effets observables sur les jeunes ;
- La qualité de l'accompagnement ;
- La mobilisation et la consolidation du réseau de partenaires ;
- Le suivi et le monitoring du programme

3) Proposition d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs : en précisant, pour chacun, le mode d'opérationnalisation (« déjà opérationnel » ou « à opérationnaliser »), la nature de l'indicateur (simple ou composite) et la source d'information (entretiens, Lime Survey...)

4.1 Aperçu des indicateurs coconstruits de succès du programme FormAvenir

	Critères de jugement (CJ)	Indicateurs (I)	Les sources d'information (SI)
	Selon vous, la mesure est/serait un succès :	Comment le mesurer ?	Comment renseigner ces indicateurs ?
Atteinte des objectifs et effets observables du dispositif sur les jeunes	CJ 1. Si les jeunes obtiennent leur CFC ou AFP	I.1.1. Taux de réussite à l'examen	→ Evaluation à la fin de la mesure (à mesurer par l'organisateur)
	CJ 2. Si les obstacles à une insertion qui ont été identifiés en début ou en cours de mesure dans les 4 domaines d'intervention ont été levés	I.2.1.-I.2.4. Evolution du niveau des jeunes dans les domaines professionnels, scolaires, sociaux, personnels	→ Evaluation au début et à la fin de la mesure (à mesurer par l'organisateur) → LimeSurvey (évaluation par les professionnel·les du niveau des jeunes dans le domaine professionnel)
Qualité de l'accompagnement	CJ 5. Si les jeunes acceptent la situation d'accompagnement	I.5.1. Fréquence des rencontres entre les professionnel·les et les jeunes selon l'évolution de la situation de ces dernier·es dans les 4 domaines d'intervention	→ LimeSurvey (Nombre de contacts en présentiel avec le ou la jeune et nombre de contacts par téléphone / e-mail / message avec le ou la jeune) à croiser avec l'évaluation par les professionnel·les des jeunes suivis dans les 4 domaines d'intervention)
	CJ 8. Si les ruptures d'apprentissage sont bien accompagnées	I.8.1. Nombre des nouveaux apprentissages (patron·nes) trouvés dans un délai de 3 mois à la suite d'une rupture	→ LimeSurvey
		I.8.2. Auto-évaluation par les professionnel·les de ce qui aura été mis en place à la fin du suivi (ex. nouveau projet, orientation AI, etc.)	→ LimeSurvey
Mobilisation/consolidation du réseau et des partenaires	CJ 13. Si FA est identifié comme un débouché et comme une ressource pour les acteurs extérieurs	I.13.1. Evolution du nombre total de jeunes signalé·es par des organisations extérieures (non FA)	→ LimeSurvey (Nombre de contacts avec la sphère professionnelle)
		I.13.2. Taux de jeunes signalé·es par des organisations extérieures qui rentrent effectivement dans FA	→ Pas de sources d'information qui permettent de renseigner cet indicateur à l'état actuel
Suivi/monitoring du projet	CJ 15. Si les données renseignées par les OP permettent le monitoring du programme	I.15.1. Remplissage par les OP des informations demandées dans LimeSurvey	→ LimeSurvey



5. Ce que le design de recherche permet... et laisse dans l'ombre

- Le dispositif d'évaluation permet:
 - Un suivi dans le temps des parcours et actions réalisées par les jeunes (ex. effets du programme sur le réseau pro et perso des jeunes: capacité à nouer, maintenir et développer des contacts)
 - De donner aux OP des indications en temps réel quant aux effets des accompagnements individuels
 - De permettre au SAS de procéder à des ajustements *in itinere* et de lui fournir un dispositif d'évaluation répliquable

- Il permet de recueillir la voix des différentes parties prenantes (SAS, OP, jeunes, employeurs et formateurs·trices)... mais laisse ouverte la question du primat des critères de jugement/justice en cas de non-alignement au niveau des attentes et objectifs

5. Ce que le design de recherche permet... et laisse dans l'ombre (suite)

- Le dispositif d'évaluation dépend:
 - De la capacité de l'équipe de recherche à intégrer le point de vue des jeunes
 - De la (bonne) collaboration avec les professionnel·les des OP
 - De la souplesse du dispositif de *monitoring*
 - De critères d'évaluation du *monitoring* définis par le mandant

- Le dispositif d'évaluation reste lacunaire
 - Dès qu'un·e jeune sort du programme, il y a une perte d'information -> que devient-il/elle?
 - Pour évaluer les effets à moyen-long terme du programme -> quels effets sur la qualité de l'emploi occupé? En termes de santé? Etc.

6. Prolongements possibles du mandat et enjeux encore ouverts

- Nécessité - mais aussi difficulté – à concilier proximité avec le terrain et distance critique
 - Dans le cadre d'un changement de paradigme de l'évaluation, dont les critères de jugement et de succès ne sont plus définis extérieurement par des expert·es, mais co-construits avec l'ensemble des parties prenantes (Delahais *et al.*, 2021)

- Dans une logique de pérennisation du programme, son « succès » dépend:
 - De la qualité de la transition formation-emploi (T2) que seul un suivi de cohorte permettra de documenter
 - De la capacité du programme à accueillir l'ensemble des jeunes éligibles

Merci pour votre attention